

À l'ouverture de la séance du 04 novembre 2024, 27 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 22 membres présents et 5 membres représentés).

1. Approbation du procès-verbal

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 30 septembre 2024

Le procès-verbal de la CFVU du 30 septembre 2024 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

2. Enseignement et conventions

2.1 Création du DIU « Piloter un programme de Réadaptation Motrice Intensive de l'Enfant » - Faculté de Santé

La création du DIU « Piloter un programme de Réadaptation Motrice Intensive de l'Enfant » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

2.2 Création de l'AU « Médecine de prévention dans les armées » - Faculté de Santé

La création de l'AU « Médecine de prévention dans les armées » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

2.3 Modification du DU « Hospitalisation et maintien à domicile – Antilles-Guyane » - Faculté de Santé

La modification du DU « Hospitalisation et maintien à domicile – Antilles-Guyane » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

2.4 Procédure et calendrier des MCC

La procédure et le calendrier des modalités de contrôle des connaissances sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour, un membre est arrivé en cours de séance.

2.5 Convention Faculté DEG – ESBanque – M2 Gestion du patrimoine

La convention entre la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion et ESBanque, relative au M2 « Gestion du patrimoine » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention.

Françoise GROLLEAU
Présidente de l'Université d'Angers
Signé le 19 novembre 2024